



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

SEJOUR EN HAUTE-SAVOIE – Avril 2022

Le Puy-en-Velay, le 04 février 2022

Madame, Monsieur,

Le séjour en Haute-Savoie de nos élèves de Troisième aura lieu du mardi 5 avril au jeudi 7 avril 2022. Vous pouvez retrouver la première circulaire et le programme prévisionnel sur le site du collège. Nous vous demandons aujourd'hui d'effectuer le 2^{ème} versement de 100€. Le dernier versement d'un montant de 100€ se fera au mois d'avril.

En ce qui concerne les formalités, nous vous rappelons que les enfants devront disposer d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au moment du voyage. Nous vous encourageons à faire les démarches dès que possible si votre enfant n'en a pas.

Le séjour durant trois jours, nous ne pouvons prendre en charge la réalisation des tests journaliers afin de pouvoir disposer d'un passe sanitaire. Nous vous demandons donc, pour confirmer l'inscription, de nous remettre une copie

- soit d'un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet ;
- soit d'un certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois ;
- soit d'un certificat de contre-indication à la vaccination.

Nous allons en effet visiter des lieux ouverts au public avec un brassage avec d'autres usagers. La présentation de ces documents sera nécessaire dès lors que les enfants ont 12 ans et plus.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'équipe de direction

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour le **vendredi 28 février 2022** au professeur principal.

✂ -----

Madame, Monsieur parents de

En classe de versons le 2^{ème} acompte de 100€ :

- en espèces - par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel

Nous joignons à ce coupon et au versement :

- un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet ;
- un certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois ;
- un certificat de contre-indication à la vaccination.

A le

Signature des Parents :